



Communiqué de presse du 28 janvier 2010

Le stage en 2^{ème} cycle : des intentions sans moyens !

Madame la Ministre de la Santé souhaite généraliser le stage de médecine générale de 2^{ème} cycle. Cette mesure est fondamentale pour la formation des étudiants. Les étudiants plébiscitent ce stage quand il est mis en place par les enseignants de médecine générale. Le stage en 2^{ème} cycle permet de faire connaître la spécificité des soins primaires. Il permet d'éclairer le choix des étudiants vers la discipline médecine générale et de structurer des projets professionnels dont les territoires ont un besoin criant.

Le SNEMG s'associe à Madame la Ministre de la Santé, mais constate que les intentions ne sont pas suivies d'acte à la hauteur des enjeux liés à la démographie et la désertification médicale.

Le stage est mis en place actuellement dans les facultés uniquement grâce au dévouement des enseignants de médecine générale mais ne peut être généralisé vu l'indigence des conditions qui sont faites aux enseignants maîtres de stage.

Cette mise en place exige :

- La reconnaissance d'un statut d'enseignant universitaire des enseignants cliniciens ambulatoires, maîtres de stage.
- La revalorisation des indemnités pédagogiques pour tous les enseignants cliniciens ambulatoire et une bonification pour les enseignants cliniciens ambulatoires intervenants dans l'encadrement des étudiants en stage de 2^{ème} cycle.
- La formation pédagogique de qualité et indemnisée.
- L'augmentation de l'encadrement avec la nomination de titulaires, d'associés et de chefs de clinique en nombre suffisant dans le respect de la loi HPST.

Mesdames les ministres, les enseignants de médecine générale vous ont soutenues mais sont épuisés d'attendre, au delà des paroles, des actes indispensables à la mise en place réelle de la filière.

Ne ratez pas le tournant de l'histoire esquissé dans la loi HPST mais encore loin d'être concrétisé ! Pendant ce temps, faute de relève en l'absence de projet professionnel en médecine générale à l'université, les territoires continuent à se dépeupler de leurs médecins généralistes.

Pour le bureau du SNEMG
Dr Sébastien Leruste, Président

Contact presse : Dr Sébastien Leruste - 06 13 37 30 86 - s.leruste@snemg.fr